

AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_01-DE
Reçu le 10/02/2026



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°01 – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Séance Publique Ordinaire du 3 FEVRIER 2026
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guy PUJALTE à Mme Martine OLLIVIER, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENTS : M. Théo PANIZZI, M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14
PRESENTS : 21
VOTANTS : 23

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 28 janvier 2026

AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_01-DE
Reçu le 10/02/2026



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FEVRIER 2026

I - DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2025-62 : Il a été décidé la passation et la signature pour chaque lot, avec les entreprises ci-dessous, du marché public de travaux concernant la rénovation de la chapelle Sancta Maria de Olivo situé à Beaulieu-sur-Mer :

- Lot 1 « Petite maçonnerie, ardoise massive, travaux divers, gypserie » : Offre de l'entreprise BD BATIDECO sise 122 boulevard de l'Ariane 06300 NICE, d'un montant de 45 435 € H.T,
- Lot 2 « Chauffage Climatisation » : Offre de l'entreprise SAS VOLTAIR sise 176 avenue de la Plaine 06250 MOUGINS, d'un montant de 27 670 € H.T,
- Lot 3 « Menuiserie » : Offre de l'entreprise Agencement Rénovation Concept sise 46 boulevard Maréchal Leclerc 06310 Beaulieu-sur-Mer, d'un montant de 43 420 € H.T,
- Lot 4 « Electricité éclairage » : Offre de l'entreprise SAS VOLTAIR sise 176 avenue de la Plaine 06250 MOUGINS, d'un montant de 69 821 € H.T.

2025-63 : Il a été décidé la passation et la signature avec l'association « OPERATION », ayant son siège social au 1835 route de Saint Laurent à La Gaude (06610), d'une convention portant sur la représentation, courant de l'année 2026, de quatre concerts lyriques. Le montant forfaitaire des prestations est de 7200 euros TTC. La durée de la convention est de 1 an.

2025-64 : Il a été décidé la passation et la signature avec la compagnie B.A.L., sise 12 ter place Garibaldi à Nice (06300), d'un contrat de cession portant sur la représentation, le samedi 31 janvier 2026 à 19h, d'une pièce de théâtre intitulée « Les Mots des Mets ». Le montant forfaitaire des prestations est de 1575 € NET (TVA non applicable).

2025-65 : Il a été décidé la passation et la signature avec l'association REV'ALIZES, sise 73, rue de Turenne à Lille (59000), d'une convention portant sur l'hébergement, la restauration, le forfait de ski, la location de matériel de ski et les cours de ski, lors du séjour qui se déroulera du 15 février au 20 février 2026, au domaine de Lurisia (Italie) en présence de 24 jeunes et 3 accompagnateurs du l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement). Le coût financier du séjour est de 480 € par participant, soit pour 27 participants, un montant de 12.960 €, auquel s'ajoute le coût financier des cours de ski pour un montant de 1.800 €, à raison de 2 heures par jour pendant 5 jours, dispensés par trois moniteurs, soit un montant total de 14.760 €.

AR Prefecture

006-210600110-20260203-030226_01-DE
Reçu le 10/02/2026



2025-66 : Il a été décidé la passation et la signature avec chaque opérateur retenu dans le cadre de la procédure de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, à savoir : la société LIME, ayant son siège social au 3 rue Taylor à Paris (75010) et la société PONY, ayant son siège social au 8 place Monseigneur Rumeau à Angers (49100), d'un avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public routier pour l'exploitation d'une activité commerciale de location de vélos en libre accès et sans point d'attache sur le territoire communal. La durée de l'avenant n°1 est fixée à 2 ans et prend effet le 20 février 2026 pour se terminer le 19 février 2028.

2025-67 : Il a été décidé la passation et la signature avec la société ALLOVER, ayant son siège au 99-101 route de Canta Galet à NICE 06200, d'un marché public portant sur l'organisation, la programmation et la communication du festival de musique « Les Nuits Guitares » - éditions 2026-2027-2028, qui se déroulera, lors de la saison estivale, au sein du jardin de l'Olive à Beaulieu-sur-Mer. La durée du marché est d'un an renouvelable deux fois par reconduction tacite. Le montant annuel du marché est de 80 000 € TTC. Par ailleurs, la société ALLOVER percevra également, en lieu et place de la commune, dans le cadre d'un abandon de recettes, les droits d'entrée de chaque concert.

2026-01 : Il a été décidé la passation et la signature avec la société APAVE SUDEUROPE SAS sise 22-26, avenue Edouard Grinda à NICE (06200), d'un contrat de prestations de service portant sur la réalisation de la mission « coordination sécurité et de protection de la santé (SPS) », dans le cadre des travaux de mise en valeur et de réaménagement intérieur de la chapelle Sancta Maria de Olivo située Bd Maréchal Leclerc à Beaulieu-sur-Mer. Le montant forfaitaire des prestations est de 1860 € HT, soit 2 232 € TTC.

2026-02 : Il a été décidé la passation et la signature avec la société APAVE SUDEUROPE SAS, sise 22-26, avenue Edouard Grinda à NICE (06200), d'un contrat de prestations de service portant sur la réalisation de la mission « contrôle technique de construction », dans le cadre des travaux de mise en valeur et de réaménagement intérieur de la chapelle Sancta Maria de Olivo située Bd Maréchal Leclerc à Beaulieu-sur-Mer. Le montant forfaitaire des prestations est de 2 700 € HT, soit 3 240 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,

- Prend acte des décisions qui lui sont présentées.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX





AR Prefecture

006-210500110-20260203-030226_01-DE
Reçu le 10/02/2026

